



MEMBRES DE L'AGENCE

Au 15 juin 1963

Les quatre-vingt-deux Etats énumérés ci-après sont Membres de l'Agence. Les dates auxquelles ils ont déposé leurs instruments de ratification ou d'acceptation du Statut, ainsi que d'autres renseignements pertinents, figurent dans la dernière version du document INFCIRC/42 [*].

Afghanistan	Finlande	Pérou
Afrique du Sud	France	Philippines
Albanie	Ghana	Pologne
Allemagne (République fédérale d')	Grèce	Portugal
Arabie Saoudite	Guatemala	République Arabe Syrienne
Argentine	Haiti	République Arabe Unie
Australie	Honduras	République Dominicaine
Autriche	Hongrie	Roumanie
Belgique	Inde	Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord
Biélorussie (République socialiste soviétique de)	Indonésie	Saint-Siège
Birmanie	Irak	Salvador
Bolivie	Iran	Sénégal
Brésil	Islande	Soudan
Bulgarie	Israël	Suède
Cambodge	Italie	Suisse
Canada	Japon	Tchécoslovaquie (République socialiste de)
Ceylan	Liban	Thaïlande
Chili	Libéria	Tunisie
Chine	Luxembourg	Turquie
Colombie	Mali	Ukraine (République socialiste soviétique d')
Congo (Léopoldville)	Maroc	Union des Républiques socialistes soviétiques
Corée (République de)	Mexique	Uruguay
Cuba	Monaco	Venezuela
Danemark	Nicaragua	Viet-nam
Equateur	Norvège	Yougoslavie
Espagne	Nouvelle-Zélande	
Etats-Unis d'Amérique	Pakistan	
Ethiopie	Paraguay	
	Pays-Bas	

[*] En préparation.